55 KWhep/m<sup>2</sup>/an\*

Norme RE2020

75 KWhep/m<sup>2</sup>/an\*



## Réglementations RE 2020 et RT 2012

Entrée en vigueur en janvier 2022 et venant compléter la vieillissante RT 2012, l'application de la RE2020 impose aux acteurs du bâtiment de suivre les directives de la nouvelle réglementation, celle-ci venant remplacer progressivement la RT 2012.

Logements collectifs ou maisons individuelles: la RE 2020 implique des changements autant en termes de consommation d'énergies, d'isolation que de matériaux utilisés. Si le gouvernement vise une diminution des émissions de gaz et plus globalement des émissions polluantes, pour les particuliers il s'agit d'une opportunité de faire baisser la facture énergétique.

La lutte contre le réchauffement climatique passe par la construction de logements respectueux de l'environnement.

## Dans les faits :

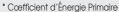
- quels sont les critères d'efficacité énergétique à respecter concernant vos fenêtres et baies vitrées pour que votre logement soit conforme à cette nouvelle réglementation environnementale?
- et comment cela est-il susceptible d'impacter le choix de nouvelles menuiseries extérieures?

## La RE 2020 et les menuiseries

Compte tenu des critères de déperdition énergétique, plusieurs éléments sont à prendre en compte concernant vos menuiseries extérieures pour être certain de respecter la RE 2020.

Mais attention toutefois, il s'agit d'indicateurs à ne pas prendre en compte de manière isolée. Votre logement doit répondre à l'ensemble des critères de la réglementation pour être en conformité avec celle-ci.

C'est-à-dire que la réglementation n'impose plus de cœfficient pour chaque constituant de l'habitation, mais une consommation annuelle à ne pas dépasser pour la totalité du logement.



Il englobe la totalité des consommations avec le chauffage, le refroidissement, la production d'eau chaude sanitaire, l'éclairage et les auxiliaires (de chauffage, refroidissement, eau chaude et ventilation). Il s'exprime en kWh EP /(m²,an)

